



## La débâcle du Médecin Inspecteur Régional (MIR) Police de la région Grand Est lors de son audience pour agressions sexuelles

Le 24 octobre 2018, nous avons demandé une expertise psychiatrique de ce MIR, à Monsieur le Ministre de l'Intérieur. Il n'a pas donné suite et il a envoyé notre secrétaire général en conseil de discipline, pour manquement au devoir de réserve.

La Justice a demandé cette expertise. Verdict : ce bon docteur est « *psychorigide*. »

Nous avons demandé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur la mise à pied de ce médecin, pour protéger nos collègues. Il n'a rien fait.

Monsieur le Procureur de la République a qualifié le MIR de « Jacques CROZEMARIE de la *Police Nationale* ». Il a requis contre ce « *pervers* » (ce sont ses termes) : 18 mois de prison avec sursis, obligation de soins pour une psychorigidité et interdiction d'exercer.

Une des deux avocates du docteur FREY a déclaré à la barre que notre syndicat « *faisait partie d'un noyau* » contre son client. Tenter la carte complot était juste ridicule. Surtout pour ensuite essayer de salir notre secrétaire en sous-entendant qu'il avait sanctionné disciplinairement et suspendu. Bravo pour sa lecture attentive du livre « *l'art d'avoir toujours raison* » de SCHOPENHAUER.

12 autres plaintes sont en cours d'instruction, mais l'administration a encore une fois « oublié » de proposer la protection fonctionnelle à nos plus jeunes collègues, qui n'ont pas l'argent du MIR pour se payer un avocat. Une honte !!!

Madame la secrétaire d'état, Marlène SCHIAPPA est aux abonnés absents sur ce dossier pourtant en plein cœur des causes qu'elle défend. Que comprendre ? Qu'elle méprise les policiers ? Comme le Ministre de l'Intérieur a couvert ces agissements, l'amitié passe avant les convictions ? Les deux ?

La décision finale sera rendue le 18 juin prochain.

En attendant, nous passerons au tribunal de METZ le 6 juin, Monsieur FREY nous poursuivant pour diffamation, avec l'appui financier du Ministère de l'Intérieur, pour avoir osé dénoncer ses agissements publiquement. Bravo au Ministre de l'Intérieur de continuer de le soutenir !

**« Ne pas empêcher un crime quand on le peut, c'est l'ordonner soi-même » SENEQUE**